



PONCTION VEINEUSE

OBJECTIFS GENERAUX

Ce cours visé à :

- L'acquisition et à la réalisation d'une ponction veineuse en respectant les conditions optimales.
- Apprécier les résultats des examens sanguins les plus courants et en détecter les anomalies.

OBJECTIFS SPECIFIQUES

Au terme de la session de formation, vous serez capable de :

- Nommer et définir les buts des différents examens sanguins
- Intégrer les valeurs associées aux différents examens et les interpréter
- Effectuer la ponction veineuse en respectant les règles et recommandations en matière de sécurité, protection de la santé et préservation de l'environnement.

PUBLIC CIBLE

Assistant(e) médical(e) avec droit de pratique

Assistant(e) médical(e) avec droit de pratique en reprise d'activité.

PRE REQUIS

Travailler auprès de patient en cabinet ou en institution.

CONTENU

- Rappel anatomique du système vasculaire
- Rappel des éléments constitutifs du sang
- La procédure de prélèvement
- Les risques et complications d'une ponction veineuse
- Lecture des résultats et détection des anomalies
- Sécurité et confort du patient.

METHODES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Méthodologie active
- Travaux de groupe
- Pratique de prélèvement sanguin en atelier pratique.

SPECIFICITES

- Possibilité de suivi clinique dans contexte professionnel : nous consulter

LES CONDITIONS

- Paiement sous 10 jours après la confirmation de la date du cours, sous peine d'annulation de votre demande d'inscription

Durée : 8h30-16h30

Tarif :

Membres AGAM : 475 CHF

Non-Membres AGAM : 575 CHF

Validation :

Attestation de formation

Animation

Franck Bemba-Kouba

Infirmier enseignant praticien formateur
Licence de sciences de l'éducation
Master1&2 en ingénierie des formations
en santé

Marie Estime Lorreus-Gachet

Assistante médicale experte
CAS en santé communautaire

Responsable : FormaCare SARL



- Les conditions en cas d'annulation de votre formation (après paiement) :
 - Entre le 30e et le 7e jour précédent le début du cours : 50% de la finance de participation sera retenue
 - Dans les 7 jours précédant le cours : 75% de la finance sera retenue
 - Dès le 1er jour de cours, aucun remboursement ne sera effectué
- La formation est confirmée aux participant(e)s par téléphone ou e-mail au plus tard une semaine avant le début du cours.

Session de formation en association avec

